

RÈGLEMENT FINANCIER 2021/2022

Conditions générales

La signature de la **convention de scolarisation** ou de la réinscription vaut acceptation du règlement financier pour l'année scolaire considérée. Ce dernier peut **évoluer entre septembre et juin**.

Les **parents s'engagent** à assumer la charge financière telle qu'elle est décrite dans ce règlement. En cas de difficulté, les parents informent le chef d'établissement pour qu'une solution puisse être trouvée.

Paiement et facturation :

Les prélèvements sont répartis sur 10 mois ; la facture annuelle est éditée en décembre.

Une facture de régularisation est éditée en juillet (solde prélevé en août). Cette facture régularise le nombre de repas consommés en plus du forfait initial, le paiement des ouvrages, les activités et sorties non encore facturés, les retards de paiements éventuels.

Planning de paiement										
sept	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juillet
prélèvements forfaitaires selon la configuration de la famille le 10 du mois				répartition du solde en 6 mensualités prélevées le 10 du mois (les avoirs ou restant dus sont pris en compte)						Régularisation prélevée le 10/08

Contribution mensuelle des familles — Montants plus précis en pages jointes

- La contribution des familles est facturée pour 10 mois.
- Une réduction (dégressivité) est appliquée en fonction du nombre d'enfants inscrits.

N ^{bre} d'enfants inscrits	1	2	3	4
Contribution Collège	59.10 €	109.93 €	159.57 €	189.10 €
Contribution École	54 €	100.41 €	145.80 €	172.80 €
Dégressivité		-7 %	-10 %	-20 %

Prestations obligatoires

Au collège :

Labo. de Technologie (participation)	7,50 €/an/élève	Facture annuelle
Cahier(s) de travaux dirigés – Annales Brevet en 3èmes - Agenda	Prix éditeur -9 % ou -20 %	Facture annuelle

À l'école :

English + en maternelle PS – MS – GS (2h/semaine)	12 € forfait mensuel 09€ forfait mensuel
English + en primaire CP à CM2 (1h30/semaine)	
3 Fichiers de travail CP (lecture-maths)	02 € mensuel pour les non Châtillonnais
1 Fichier maths CE1	01 € mensuel pour les non Châtillonnais
Pour les élèves de CE2-CM1-CM2 : achat d'un fichier culture chrétienne et religieuse.	11 € (facture annuelle)
Carnet de correspondance et liaison du CP au CM2	5 € (facture annuelle)

Étude/Garderie

- Facturation mensuelle : 1.15 € matin et 2.30€ soir
 - Paiement par Prélèvement sur compte bancaire le 15 du mois suivant
 - Accueil organisé lundi, mardi, jeudi de 7h30 à 18h30 (18h00 pour les collégiens), le vendredi 07h30 à 18h00 pour tout le monde.
- Tout dépassement des horaires est susceptible d'être facturé.

Autres frais facturables

- **L'adhésion à l'APEL : 25 €/an.**

L'Association des Parents d'Élèves de l'enseignement Libre de l'établissement est très active et soutient de nombreuses actions dans l'établissement. La signature de la convention de scolarisation entraîne l'appartenance à la communauté éducative et amène naturellement à adhérer à l'APEL. Voir fiche adhésion.

- **Les éventuels frais** de contentieux ou de rejet de prélèvement.
- **Au l'école et au collège :**

Romans — si inscription à "l'achat groupé"	Facture annuelle ou de juillet
Sorties diverses, voyages, animations...	Avant l'évènement ou facture de juillet

Restauration —

- **Repas réguliers – inscription à la demi-pension**

Une enquête dite « enquête de cantine » est remise à chaque élève. Elle propose quatre choix d'abonnement au restaurant scolaire par semaine selon le tableau ci- après.

Type d'abonnement	DP1	DP2	DP3	DP4
Repas par semaine	1	2	3	4
Frais fixes mensuels	11€	19.60€	28.30€	34.80€
N ^{bre} min. de plateaux annuels	32	63	94	125
Prix du plateau-repas	3,25 €			

Pour les choix DP1, DP2 et DP3, le jour des repas sur la semaine doit être déterminé à l'avance et **en aucun cas ne pourra être échangé par un autre jour**. Le mois de septembre sera un mois transitoire afin de caler les demandes de demi-pension en fonction des activités proposées sur le temps méridien. **Dès le 1^{er} Octobre**, il ne vous sera **plus possible de modifier les jours** choisis jusqu'à fin décembre. Vous aurez à nouveau la possibilité de modifier le choix des jours avant chaque début des deux trimestres suivants. En résumé, **votre inscription au choix du régime sera ferme pour la durée d'un trimestre**.

Si les parents qui ont fait le choix de DP1, DP2 et DP3 veulent inscrire leur enfant sur d'autres jours que ceux choisis sur l'enquête, le repas deviendra de ce fait occasionnel et sera facturé au prix de 7.00€.

Il vous appartient donc de bien réfléchir au forfait le mieux adapté pour votre organisation personnelle.

Des remboursements de repas non consommés se feront au mois de juillet uniquement en cas d'absence prolongée pour une maladie d'une durée minimum de 8 jours civils consécutifs dûment constatée par un certificat médical.

En cas de déménagement, d'exclusion ou tout autre départ de l'établissement en cours d'année, la facturation de la demi-pension s'arrêtera le jour même du départ.

- **Pour les externes – repas occasionnels**

Les externes ont la possibilité de prendre un repas en s'inscrivant lors de l'appel du matin. Dorénavant, plus de ticket de cantine à acheter au secrétariat. L'enfant sera scanné lors de son passage au restaurant scolaire et la famille sera facturée ultérieurement au prix de 7.00€ le repas.

- **Carte de passage pour la cantine -**

Une carte avec un code barre sera remise à tous les enfants dès leur arrivée dans l'établissement. Elle contient les informations sur sa qualité : externe ou demi pensionnaire 1 jour, 2 jours, 3 jours ou 4 jours par semaine. Elle est gratuite et valable pour toute la scolarité de l'élève dans l'établissement (elle est personnelle et nominative et ne sert qu'au détenteur lui-même et elle est en relation directe avec la fiche administrative de chacun pour être toujours à jour).

Pour les élèves de la maternelle et du primaire, elle est gérée au quotidien par l'enseignant.

Au collège, elle est en possession de l'enfant et doit être présentée obligatoirement pour l'accès au self.

Toute perte de la carte engendre une facturation de 5€ pour son remplacement.

Tarifs Ensemble scolaire Saint Charles - ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Pour mémoire : DP4 : 4 jours de cantine/Semaine, DP3 : 3 jours de cantine/Semaine, DP2 : 2 jours de cantine/Semaine, DP1 : 1 jour de cantine/Semaine

COMPOSITION FAMILLE		CONTRIBUTION ANNUELLE	DEMI-PENSION ANNUELLE	TOTAL ANNUEL	TOTAL MENSUEL
1	1 Enfant au Collège Externe	591,00 €		591,00 €	59,10 €
	1 Enfant au Collège DP4	591,00 €	1 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) = 754.25€	1 345.25 €	134,53 €
	1 Enfant au Collège DP3	591,00 €	1 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 588.50€	1 179.50 €	117,95 €
	1 Enfant au Collège DP2	591,00 €	1 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 400.75€	991.75 €	99,18 €
	1 Enfant au Collège DP1	591,00 €	1 x (32 Repas x 3,25€ + 110€ Frais fixes) = 214,00€	805,00 €	80,50 €
	1 Enfant au Primaire Externe	540,00 €		540,00 €	54,00 €
	1 Enfant au Primaire DP4	540,00 €	1 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) = 754,25€	1 294,25 €	129,43 €
	1 Enfant au Primaire DP3	540,00 €	1 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 588,50€	1 128,50 €	112,85 €
	1 Enfant au Primaire DP2	540,00 €	1 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 400,75€	940,75 €	94,08 €
	1 Enfant au Primaire DP1	540,00 €	1 x (32 Repas x 3,25€ + 110€ Frais fixes) = 214,00€	754,00 €	75,40 €
2	2 Enfants au Collège Externe	1 099.26 €		1 099.26 €	109.93 €
	2 Enfants au Collège DP4	1 099.26 €	2 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) = 1 508.50€	2 607.76 €	260.78 €
	2 Enfants au Collège DP3	1 099.26 €	2 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 1 177,00€	2 276.26 €	227.63 €
	2 Enfants au Collège DP2	1 099.26 €	2 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 801,50€	1 900.76 €	190.08 €
	2 Enfants au Collège DP1	1 099.26 €	2 x (32 Repas x 3,25€ + 110€ Frais fixes) = 428,00€	1 527.26 €	152.73 €
	2 Enfants au Primaire Externe	1 004.40 €		1 004.10 €	100.41 €
	2 Enfants au Primaire DP4	1004.40 €	2 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) = 1508.50€	2 512.90 €	251.29 €
	2 Enfants au Primaire DP3	1 004.40 €	2 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 1 177,00€	2 181.40 €	218.14 €
	2 Enfants au Primaire DP2	1 004.40 €	2 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 801,50€	1 805.90 €	180.59 €
	2 Enfants au Primaire DP1	1004.40 €	2 x (32 Repas x 3,25€ + 110€ Frais fixes) = 428,00€	1 432.40 €	143.24 €
	2 Enfants (1Primaire + 1 Collège) Externe	1 051.83 €		1 051.83 €	105.18 €
	2 Enfants (1Primaire + 1 Collège) DP4	1051.83 €	2 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) = 1508.50€	2 560.33 €	256.03 €
	2 Enfants (1Primaire + 1 Collège) DP3	1051.83 €	2 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 1 177,00€	2 228.83 €	222.88 €
	2 Enfants (1Primaire + 1 Collège) DP2	1 051.83 €	2 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 801,50 €	1 853.33 €	185.33 €
2 Enfants (1Primaire + 1 Collège) DP1	1 051.83 €	2 x (32 Repas x 3,25€ + 110€ Frais fixes) = 428,00€	1 479.83 €	147.98 €	
3	3 Enfants au Collège Externe	1595.70 €		1595.70 €	159.57 €
	3 Enfants au Collège DP4	1595.70 €	3 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) = 2262.75€	3 858.45 €	385.85 €
	3 Enfants au Collège DP3	1595.70 €	3 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 1 765,50€	3 361,20 €	336.12 €
	3 Enfants au Collège DP2	1595.70 €	3 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 1 202,25€	2 797,95 €	279.80 €
	3 Enfants au Collège DP1	1595.70 €	3 x (32 Repas x 3,25€ + 110€ Frais fixes) = 642,00€	2 237.70 €	223.77 €
	3 Enfants au Primaire Externe	1458.00 €		1 458,00 €	145.80€
	3 Enfants au Primaire DP4	1 458,00 €	3 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) = 2 262,75€	3 720,75 €	372.08 €
	3 Enfants au Primaire DP3	1 458,00 €	3 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 1 765,50€	3 223,50 €	322.35 €
	3 Enfants au Primaire DP2	1 458,00 €	3 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 1 202,25€	2 660,25 €	266.03 €
	3 Enfants au Primaire DP1	1 458,00 €	3 x (32 Repas x 3,25€ + 110€ Frais fixes) = 642,00€	2 100,00 €	210.00 €
	3 Enfants (1Primaire + 2 Collège) Externe	1549.80 €		1 549,80 €	154.98 €
	3 Enfants (1Primaire + 2 Collège) DP4	1549.80 €	3 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) = 2 262,75€	3 812,55 €	381.26 €
	3 Enfants (1Primaire + 2 Collège) DP3	1549.80 €	3 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 1 765,50€	3 315,30 €	331.53 €
	3 Enfants (1Primaire + 2 Collège) DP2	1549.80 €	3 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 1 202,25€	2 752,05 €	275.21 €
	3 Enfants (1Primaire + 2 Collège) DP1	1549.80 €	3 x (32 Repas x 3,25€ + 111€ Frais fixes) = 642,00€	2 191,80 €	219.18 €
	3 Enfants (2Primaire + 1 Collège) Externe	1503.90 €		1 503,90 €	150.39 €
	3 Enfants (2Primaire + 1 Collège) DP4	1503.90 €	3 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) = 2 262,75€	3 766,65 €	376.67 €
	3 Enfants (2Primaire + 1 Collège) DP3	1503.90 €	3 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 1 765,50€	3 269,40 €	326.94 €
3 Enfants (2Primaire + 1 Collège) DP2	1503.90 €	3 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 1 202,25€	2 706,15 €	270.62 €	
3 Enfants (2Primaire + 1 Collège) DP1	1503.90 €	3 x (32 Repas x 3,25€ + 110€ Frais fixes) = 642,00€	2 145,90 €	214.59 €	

4	4 Enfants au Collège Externe	1891.20€		1 891,20 €	189.12 €
	4 Enfants au Collège DP4	1891.20 €	4 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) 3017,00€	4908,20 €	490.82 €
	4 Enfants au Collège DP3	1891.20 €	4 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 2 354,00€	4245,20 €	424.52 €
	4 Enfants au Collège DP2	1891.20 €	4 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 1 603,00€	3494,20 €	349.42 €
	4 Enfants au Collège DP1	1891.20 €	4 x (32 Repas x 3,25€ + 110€ Frais fixes) = 856,00€	2 747,20 €	274.72 €
	4 Enfants au Primaire Externe	1728.00 €		1728.00 €	172.80 €
	4 Enfants au Primaire DP4	1728.00 €	4 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) = 3017,00€	4 745,00 €	474.50 €
	4 Enfants au Primaire DP3	1728.00 €	4 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 2 354,00€	4 082,00 €	408.20 €
	4 Enfants au Primaire DP2	1728.00 €	4 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 1 603,00€	3 331,00 €	333.10 €
	4 Enfants au Primaire DP1	1728.00 €	4 x (32 Repas x 3,25€ + 110€ Frais fixes) = 856,00€	2 584,00 €	258.40 €
	4 Enfants (3Primaire + 1 Collège) Externe	1768.80 €		1768.80 €	176.88 €
	4 Enfants (3Primaire + 1 Collège) DP4	1768.80 €	4 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) 3017,00€	4785.80 €	478.58 €
	4 Enfants (3Primaire + 1 Collège) DP3	1768.80 €	4 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 2 354,00€	4122.80 €	412.28 €
	4 Enfants (3Primaire + 1 Collège) DP2	1768.80 €	4 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 1 603,00€	3371.80 €	337.18 €
	4 Enfants (3Primaire + 1 Collège) DP1	1768.80 €	4 x (32 Repas x 3,25€ + 110€ Frais fixes) = 856,00€	2624.80 €	262.48 €
	4 Enfants (2Primaire + 2 Collège) Externe	1809.60 €		1809.60 €	180.96 €
	4 Enfants (2Primaire + 2 Collège) DP4	1809.60 €	4 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) 3017,00€	4826.60 €	482.66 €
	4 Enfants (2Primaire + 2 Collège) DP3	1809.60 €	4 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 2 354,00€	4163.60 €	416.36 €
	4 Enfants (2Primaire + 2 Collège) DP2	1809.60 €	4 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 1 603,00€	3412.60 €	341.26 €
	4 Enfants (2Primaire + 2 Collège) DP1	1809.60 €	4 x (32 Repas x 3,25€ + 110€ Frais fixes) = 856,00€	2665.60 €	266.56 €
	4 Enfants (1Primaire + 3 Collège) Externe	1850.40 €		1850.40 €	185.04 €
	4 Enfants (1Primaire + 3 Collège) DP4	1850.40 €	4 x (125 Repas x 3,25€ + 348€ Frais fixes) 3017,00€	4867.40 €	486.74 €
	4 Enfants (1Primaire + 3 Collège) DP3	1850.40 €	4 x (94 Repas x 3,25€ + 283€ Frais fixes) = 2 354,00€	4204.40 €	420.44 €
	4 Enfants (1Primaire + 3 Collège) DP2	1850.40 €	4 x (63 Repas x 3,25€ + 196€ Frais fixes) = 1 603,00€	3453.40 €	345.34 €
	4 Enfants (1Primaire + 3 Collège) DP1	1850.40 €	4 x (32 Repas x 3,25€ + 110€ Frais fixes) = 856,00€	2706.40 €	270.64 €